

enfants à un âge plus précoce. Il convient de remarquer deux choses: premièrement, la baisse de fécondité ces dernières années a été observée surtout chez les femmes plus âgées et, par conséquent, les naissances à des âges plus jeunes constituent automatiquement une proportion plus importante de l'ensemble que jadis, de même qu'elles entraînent un rajeunissement de l'âge moyen des mères; deuxièmement, cet effet est accentué par la proportion grandissante des femmes jeunes en âge d'avoir des enfants, c'est-à-dire à un stage où la fécondité est plus élevée ou, mieux encore, n'a pas autant diminué que chez les femmes plus âgées.

Rang de naissance. Le tableau 5.36 donne le rang de naissance de tous les enfants nés vivants en 1971, selon l'âge de la mère. Comme on pouvait le prévoir, 33,546 ou 4 sur 5 des 40,480 enfants nés de mères âgées de moins de 20 ans étaient des premiers nés, tandis que près de la moitié des enfants nés de mères âgées de 20 à 24 ans étaient des deuxièmes enfants ou occupaient un rang de naissance ultérieur. En 1971, 292 enfants sont nés de mères âgées de moins de 15 ans.

Le tableau 5.37 donne un aperçu de la formation des familles depuis 1951 et montre que les premiers et les deuxièmes enfants représentent une proportion croissante ces dernières années. Comme il a été mentionné dans les sections précédentes au sujet des naissances illégitimes et de l'âge moyen des parents, la baisse de fécondité et l'évolution récente de la pyramide des âges de la population féminine affectent la répartition des naissances selon la parité. La proportion croissante de femmes jeunes en âge d'avoir des enfants, catégorie dans laquelle se produit la majorité des naissances de faible parité, tend à accroître la proportion de ces naissances. De plus, comme on l'a déjà expliqué pour les naissances illégitimes, la diminution du nombre de naissances de parité élevée contribue également à faire augmenter le pourcentage des naissances de faible parité, vu que ces dernières sont considérées par rapport à l'ensemble des naissances.

Poids à la naissance. Depuis quelque temps, les registres de naissances des provinces, sauf ceux de Terre-Neuve, indiquent le poids des enfants à leur naissance. Ces données non seulement servent au calcul du poids moyen des nouveau-nés, mais sont également importantes du point de vue de l'hygiène publique et du point de vue médical car elles mettent en lumière le nombre de fœtus débiles qui naissent vivants. D'après les normes de l'Organisation mondiale de la santé, les bébés pesant cinq livres et demie ou moins à la naissance sont considérés comme «débiles» et comme ayant, par conséquent, moins de chances de survivre que ceux qui dépassent ce poids.

Le poids à la naissance dépend d'une foule de facteurs chez la mère, biologiques, physiologiques, milieu, nutrition, etc., et les registres des naissances ne fournissent pas de renseignements à ce sujet. Toutefois, on peut obtenir à Statistique Canada certains renseignements sur l'âge de la mère et la durée de la grossesse avant l'accouchement. Il ressort de l'analyse de ces renseignements que le poids moyen varie selon l'âge de la mère; que la proportion de nouveau-nés débiles est ordinairement plus forte chez les mères de moins de 20 ans et de plus de 35 ans, de sorte que la fin de la vingtaine et le début de la trentaine seraient les âges idéals pour la maternité; et que presque tous les bébés qui ont été moins de 28 semaines en gestation sont «débiles», d'après la définition. En moyenne, le nouveau-né de sexe masculin né à terme pèse environ 7 livres et 6 onces à la naissance, et celui de sexe féminin environ 5 onces de moins.

Mortinatalité. Les 3,396 morts-nés d'au moins 28 semaines de gestation en 1971 représentaient une proportion d'un peu plus de neuf pour 1,000 fœtus nés vivants. Comme l'indique le tableau 5.38, le taux de mortinatalité diminue régulièrement, exception faite d'une légère augmentation en 1967, et il a baissé de plus de 50% depuis un quart de siècle. Bien que la différence d'une province à l'autre n'ait jamais été considérable, la diminution a été plus forte dans certaines provinces que dans d'autres. Le taux de mortinatalité dans le cas des mères célibataires a toujours été plus élevé que dans le cas des mères mariées, mais l'écart se rétrécit.

Le tableau 5.39 montre que le risque de mortinatalité augmente avec l'âge de la mère. Bien que les taux de mortinatalité diminuent chez les mères de tous âges, ils demeurent trois à quatre fois plus élevés chez les mères de 40 ans ou plus que chez celles de moins de 30 ans.

Les causes de décès chez les enfants morts-nés en 1971 figurent au tableau 5.40. Il y a eu 3,396 mortinaissances et dans 1,335 cas, soit environ quatre sur dix, le médecin a certifié que le décès prématuré du fœtus (avant l'accouchement) était dû à certaines anomalies du placenta ou du cordon; dans 1,482 cas, soit environ 43%, à une lésion durant l'accouchement ou à